

Trésorerie Générale . Avenue Janvier. 35021 Rennes cedex.

Tel : 02 99 79 80 74

Internet : www.tresor.cgt.fr/35

E-Mail : cgt.035@cp.finances.gouv.fr

oo

CTPL du 30 juin 2008

En introduction, nous avons lu la déclaration suivante :

Depuis des mois, avec leurs organisations syndicales, les personnels du trésor en Ile-et-Vilaine et ailleurs ont exprimé dans de nombreuses journées d'action leur opposition aux projets du gouvernement :

- Contre le projet de fusion de la DGI et la DGCP et plus globalement la Révision Générale des Politiques Publiques, car les agents savent que l'objectif premier est la suppression de milliers d'emplois...

- Contre le projet de loi sur la mobilité des fonctionnaires, car c'est une attaque grave contre le statut de la fonction publique, lourd de conséquences sur les carrières, les conditions de travail et de vie des personnels, grave également parce que remettant en cause l'indépendance des fonctionnaires... Les agents ne peuvent s'empêcher de faire le lien avec le livre blanc sur l'avenir de la fonction publique et d'y voir les prémices de la mort annoncée des services publics...

- Contre les projets de réforme des retraites, notamment les allongements de durée de cotisations, les décotes, etc... Les agents sont convaincus, à juste titre, que c'est le droit à une retraite complète qui est mis à mal.

Sur tous ces sujets, la période estivale ne siffle pas la fin des hostilités ! Le mécontentement demeure, la mobilisation aussi !

Au niveau local, des questions restent en suspens et nous attendons de cette séance du CTPL un certain nombre de réponses.

- Quelles évolutions du réseau ?

- Quel avenir pour les personnels et les structures concernés par les chantiers de la fusion et de la RGPP ?

- Comment le département va-t-il faire face aux dizaines de vacances d'emplois, sachant que le mouvement du 1er septembre 2008 ne couvrira, et de loin, pas le déficit actuel ? Comment tenir jusqu'au mouvement suivant au 1er avril 2009 ?

Suite à notre intervention, le TPG a rappelé la réunion qui aura lieu le 3 juillet prochain en commun avec la Direction et les Organisations Syndicales des Impôts en précisant que toutes les interrogations relatives à la fusion et l'évolution du réseau seront abordées lors de cette réunion.

Il a été rappelé par ailleurs que les CTPL demeureront « séparés » dès lors qu'il n'y a pas de direction unique dans le département. Ils pourront se tenir en même temps à l'occasion de sujets communs, mais les votes seront séparés.

S'agissant du projet de loi sur la mobilité des fonctionnaires, la seule réponse apportée par le TPG a été la garantie pour l'agent de continuer à exercer dans la même commune qu'actuellement, comme l'a annoncé le ministre. *La CGT ne croit pas à ce type d'engagement : le ministre du budget est aussi ministre de la fonction publique et on voit mal comment il pourrait ne pas appliquer*

chez lui ce qu'il veut imposer aux autres ministères.

Quant aux vacances d'emploi, la Direction n'a pu que constater la situation préoccupante dans le département et expliquer son origine par une nette tendance des agents à demander leur départ en retraite, départs qui n'auraient pas été anticipés au niveau national.

Elle admet également que le nombre de recrutements aux concours est insuffisant pour palier à ces départs en retraite.

La CGT ne peut que s'étonner de ces arguments dès lors que les départs en retraites sont prévisibles. De plus, elle n'a cessé de dénoncer la diminution des effectifs du département, confirmée aujourd'hui par un sous-effectif qui devrait atteindre plus de 30 agents au 31 décembre 2008

I – BUDGET

Sur un budget 2008 de 10 279 379 €, les crédits consommés au 31 mai 2007 représentent pour :

- 38 % la section de fonctionnement,
- 29 % la section d'investissement,
- 64 % les charges communes (les frais de déplacement, les prestataires externes, ...)

L'augmentation significative des dépenses dans certaines catégories (frais de commission des cartes bancaires intégrés dans les prestataires externes, frais de poursuites, frais d'affranchissement au PIAA et au CER) s'explique par l'attente des crédits de la Direction Générale qui n'ont pas été affectés à ce jour au département.

A cette occasion nous avons appris que le dossier « nettoyage » ne progresse pas : la société ONET continue à ne pas tenir compte des remarques et demandes de la TG ; y compris les retenues opérées sur leurs factures...

II – DESIMPLANTATION DE 2 EMPLOIS DE CAT B

A la suite de l'implantation de 2 emplois de catégorie A (1 adjoint à la Trésorerie de Chartres de Bretagne et 1 poste de RP au Service Liaison-Rémunérations), la Direction centrale a demandé la désimplantation de 2 emplois de catégories B.

La direction préfère attendre les résultats de l'ORE 2008 afin de déterminer les postes ou services où, selon eux, la perte d'un contrôleur pèsera le moins.

III – QUESTIONS DIVERSES

1 – Dispositif de Prévention

La Direction Générale a rappelé le dispositif de prévention et d'aide aux agents en difficulté mis en place dans chaque département et a demandé notamment à chaque TG d'organiser de façon systématique une procédure d'accueil des nouveaux arrivants dans le département devant intégrer un temps d'intervention des organisations syndicales.

Ce dispositif vise surtout à aider et soutenir les agents, notamment par la prévention et la détection de difficultés sociales, médicales, professionnelles et financières. La direction souhaite associer tant les services médico-sociaux que la mutuelle du trésor et les syndicats.

Les agents arrivés dans le département depuis le 1^{er} avril 2008, ainsi que les nouveaux agents qui seront affectés au 1^{er} septembre prochain seront reçus à la TG le 11 Septembre 2008 pour une journée entière de présentation du département, des services et des OS.

2 – Déménagement de la TCA

Le feuillet du déménagement de la TCA dans les locaux de la Chambre des Métiers continue... La Direction nous garantit qu'il n'y aura installation que s'il y a absolue certitude d'empêcher les travaux. A ce jour, nous sommes en attente d'une solution juridique.

S'agissant par ailleurs de la mise en place du modèle réparti : Mr EFFA (qui était à l'époque chef de la 4^{ème} sous direction de la CP) avait garanti la fermeture du standard à 16H le vendredi lors de la mise en place de ce modèle. Aujourd'hui, cet horaire est remis en cause et ne semble plus garanti alors que les vacances se mettent en place sur la base des services du modèle réparti.

La Direction a semblé découvrir les changements d'organisation des vacations téléphoniques, se contentant de préciser que le modèle réparti n'était pas encore mis en place à la TCA (système actuel de vacations) et ne le sera pas tant que le déménagement ne sera pas effectué.

Mais cela ne résout pas le problème et la CGT va continuer à œuvrer pour que les engagements soient tenus.

3 – L'avenir des DI

Dans le compte-rendu du précédent CTPL, nous vous informions des futures créations d'ULI (Unités Locales Informatiques).

Le TPG rappelle qu'une réunion interviendra le 10 juillet prochain entre la Direction Centrale et les Organisations Syndicales afin de présenter l'organisation des futurs Centres Informatique de la DGFIP.

Il veut nous rassurer en garantissant aux agents informaticiens le maintien d'un emploi informatique dans leur commune d'origine. Pour lui, le DI de Rennes continuerait avec les mêmes missions.

L'inquiétude des agents du DI (informaticiens et administratifs) est cependant bien réelle. En effet, la création des ULI engendrerait une sortie des effectifs des agents du département qui intégreraient alors un centre régional (tel que l'ex-redevance). S'ils souhaitent rejoindre les services administratifs du département 35, ils devraient alors s'inscrire sur la liste des demandes de mutations externes ! La CGT ira à cette réunion le 10 juillet, porteuse des inquiétudes et revendications des personnels.

4 – Création du CPS (centre prélèvements services) de Brest

Sur une interrogation d'une autre organisation, la direction a rappelé qu'il n'est pas compétent pour

les contribuables de la région Bretagne et qu'aucune date n'est prévue pour l'intégration de notre région dans un CPS. Le CPS de Brest est, en effet, une extension de celui de Montpellier et couvre la même zone géographique.

5 – Fermetures de postes

Le TPG nous a précisé que des discussions auront lieu au cours du mois de juillet avec des élus locaux mais a refusé de nous dévoiler les noms des trésoreries concernées ; les fusions ne seraient communiquées qu'au prochain CTPL.

Nous regrettons vivement cette rétention d'information par la Direction qui, une fois de plus, nous mettra devant le fait accompli, quand les décisions seront prises. La CGT lui a rappelé qu'au CTPL précédent il s'y était engagé. Au fil de la discussion, nous avons eu confirmation que tous les projets de fermeture de postes demeurent, certains dès janvier 2009 et les autres à la suite. Même si rien n'est affirmé, les premiers postes concernés devraient bien être ceux que nous pressentions.

6 – Transfert de la DRCA

La Délégation Régionale au Commerce et à l'Artisanat, composée de 2 cadres A et 2 cadres B, actuellement en poste à la TG va être prochainement rattachée à la Direction Régionale de l'Emploi.

Deux hypothèses : soit la délégation part sans ses agents, lesquels seraient ré-affectés dans le département ; soit les agents suivent leurs missions et auraient ensuite la possibilité de droit au retour au Trésor. Le TPG a laissé entrevoir que ce serait la seconde hypothèse qui serait mise en place car selon lui, l'usage veut que les agents suivraient la mission.

Cependant, nous savons que les 2 agents de catégorie B souhaitent rester dans le réseau du Trésor et refusent d'intégrer une nouvelle direction. De même, 1 agent de catégorie A a déjà déposé une demande de mutation. Le directeur rencontrera les 2 B la semaine prochaine.

La CGT va donc suivre particulièrement ce dossier afin que les agents soient entendus sur leur choix.

7 – Covoiturage

La Direction nous informe qu'une convention a été signée entre la Trésorerie Générale et l'Association Covoiturage Plus (informations sur leur site : <http://www.covoiturage.asso.fr>).

L'association viendra présenter ses objectifs auprès des personnels du Turgot, Colbert, Sully et de la TG entre le 23 et le 30 septembre prochain.

8 – Parking du Colombier

L'opposition entre la Ville de Rennes et les propriétaires des bâtiments de la Dalle du Colombier a abouti à un jugement considérant que les parkings font partie du domaine public. Dès lors, la Ville devrait retirer toutes les autorisations délivrées.

Toutefois, un dispositif provisoire d'occupation va être mis en place à compter du mois de septembre 2008, avec la délivrance de cartes d'accès réduit (aucun accès la nuit et le week-end).

La TG effectue actuellement un recensement des cartes afin de permettre l'échange avec les nouvelles cartes dès le début du mois de septembre.

Pour la CGT, l'inquiétude demeure cependant sur la durée de ce dispositif provisoire.

9 - Local vélo

Aucune solution n'a été trouvée par la Direction. Une proposition de création d'un parking moto a été effectuée par la TG à la Cité Administrative afin de libérer des places pour les vélos. Cette proposition n'a pas été suivie par la Cité.

La CGT a donc soumis l'idée d'un partage du local vélo de Magenta avec les agents du Centre des Impôts (Parking couvert et fermé). La TG devrait prendre contact avec le CDI.

10 – Traversée avenue Charles Tillon

La création que nous demandons d'un passage protégé sur l'avenue Charles Tillon afin de favoriser la traversée des agents du DI-CER vers le Restaurant Administratif est compromise.

De plus, compte tenu du flux très important de la circulation sur cette avenue, les services de la ville estiment que la création d'un passage protégé serait plus accidentogène.

La CGT a déjà pris contact avec la mairie de Rennes pour tous les problèmes liés à la circulation et au stationnement (parkings automobiles et cycles, traversée av. Charles Tillon).

11 – Recrutement des vacataires du CER

La Direction a prévu le recrutement d'un « noyau dur » d'une soixantaine de vacataires qui seraient embauchés pour une durée de 3 mois. La TG accepte le risque de devoir payer des indemnités de chômage. Un recrutement complémentaire sera effectué en fonction de la masse de travail.

Par ailleurs, une formation de management est prévue pour les encadrants sur une durée de 2 jours et sera délivrée en deux sessions, fin août et début septembre. Une journée de formation complémentaire serait assurée en fin d'année.

Des fiches de procédures seront élaborées pour uniformiser les règles de gestion et de fonctionnement des services employant les vacataires, et ce, quelque soit l'encadrant. A cet égard la CGT dénonce depuis toujours que l'encadrement des vacataires soit assuré par des agents de toute catégorie, notamment AST et AA.

12 – Ille et Vilaine Amendes

Comme il n'est pas possible de raccorder un serveur vocal pour IVA à l'autocom du Turgot, la TG va acheter un autocom avec serveur vocal pour permettre aux agents de cette trésorerie d'être moins submergés d'appels téléphoniques ne les concernant pas.

13 – Façonnage

Deux départs d'agents sont prévus. Après un appel interne à candidature infructueux, un contractuel a été recruté pour une période d'un an renouvelable 1 fois en fonction des besoins. En effet, l'emploi sera supprimé, avec le service, lors du transfert de l'activité éditique de Rennes à l'usine nationale de Meyzieu (69). Pour l'autre poste, aucun remplacement de titulaire mais des vacataires seront chargés d'occuper ce poste.

La CGT déplore le remplacement de deux postes de titulaires par des emplois temporaires (CDD). La TG devancerait-elle la mise en application de la loi de mobilité ? D'autant plus que l'appel à l'intérim n'est plus à l'ordre du jour ...et la loi non votée ...

14 – Agrandissement des locaux du Service des Domaines

D'après la TG, une zone a été réservée pour les agents du service des Domaines et serait disponible depuis plus d'un mois.

Il n'appartiendrait plus qu'au chef du service de communiquer la nouvelle disposition des bureaux...

15 – Travaux dans le département

- ✓ Fougères Impôts : les travaux devraient se terminer fin octobre 2008, installation dans la foulée.
- ✓ Fougères Collectivités : les travaux sont commencés depuis quelques jours, la fin est prévue pour juin 2009, installation à l'automne 2009.
- ✓ Vitré : les travaux commencent début septembre 2008 et devraient se terminer vers octobre 2009, voire un peu plus tard. La TG ne veut pas s'engager sur les dates et envisage une installation en plusieurs phases (recouvrement puis secteur local) jusqu'à...
- ✓ RBE : nous sommes intervenus sur les travaux de la nouvelle trésorerie. Du fait d'un manque de concertation, les agents découvrent tardivement les plans. Nous avons fait part de leurs souhaits de modifications à la direction, demandant qu'elles soient prises en considération.

16 – Restaurant du CHU

La CGT s'est faite porte parole des inquiétudes des agents de la Trésorerie du CHU compte tenu du transfert d'une grande partie de l'activité de l'hôpital dans d'autres établissements et de la fermeture du restaurant qui pourrait en découler. La direction a découvert le problème à cette occasion et va se renseigner.

La délégation CGT au CTPL :

Nadia **DOUALAN** (CER) – Nelly **MEHEUST** (RBE) – Jean-Yves **DETOC** (DI) – Hervé **COUVERT** (TCA)

Solidaire, pas solitaire, c'est ça la CGT !
Je participe, je me syndique !

Nom : _____ Prénom : _____
Grade _____ Echelon : _____ Temps partiel : _____ %
Poste ou service : _____

Date : _____ Signature : _____



(à envoyer à SNT-CGT 35, Trésorerie Générale ou remettre à un militant CGT)